

# **Johnson & Johnson publie une déclaration au sujet d'une enquête en cours du département de la Justice des États-Unis**

12 juillet 2019

New Brunswick, NJ – Comme nous l'avons déjà indiqué dans notre [présentation de documents auprès de la SEC en février 2019](#), nous avons reçu une citation à comparaître du département de la Justice des États-Unis. Nous collaborons entièrement à l'enquête du département de la Justice. Les principaux documents sur cette question sont accessibles au public depuis des mois sur notre site Web : <https://www.factsabouttalc.com/>. Ces documents établissent que la poudre pour bébés de Johnson ne contient pas d'amiante et n'est pas cancérigène, comme l'attestent des dizaines d'années de tests cliniques indépendants. Il est tout à fait faux de laisser entendre qu'il y a eu de nouveaux développements dans cette affaire.